

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171

N° Echantillon : MB24-24877 / 478581

Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 11:30

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-07

Lieu : Ahn

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:12

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24878 / 478582 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 11:20

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-92

Lieu : Ahn

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	3(Ne)
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	6(Ne)
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:22

GUGOLE Pauline
Signataire habilité



RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24883 / 478587 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 10:25

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-123-34

Lieu : Beyren

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:10

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24884 / 478588 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 10:10

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-101

Lieu : Dreibern

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	1(Ne)
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:20

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24888 / 478592 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:30

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-100

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	17
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:41:01

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24889 / 478593 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:20

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-103

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:41:11

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24890 / 478594 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:10

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-94

Lieu : Ehnen

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:41:21

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24882 / 478586 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 10:35

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-98

Lieu : Kapenacker

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	24
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	32
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:00

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24879 / 478583 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 11:10

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-91

Lieu : Machtum

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:31

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24880 / 478584 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 11:00

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-102

Lieu : Machtum

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	8(Ne)
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:39

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24881 / 478585 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 10:50

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-123-35

Lieu : Oberdonven

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	1(Ne)
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:49

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24876 / 478580 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 11:40

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-97

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:39:01

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24886 / 478590 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:50

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-09

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:41

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24891 / 478595 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:00

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-95

Lieu : Wormeldange

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:41:33

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24885 / 478589 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 10:00

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : REC-129-10

Lieu : Wormeldange-Haut

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	3(Ne)
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:30

GUGOLE Pauline
Signataire habilité

RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Site : Administration Communale de Wormeldange
WORMELDANGE

Contact sur site : /

N° Offre : DEV-10-25-01-24-V0

N° Bon Commande : /

Motif duplication dossier : /

Motif duplication échantillon : /

Administration Communale de Wormeldange
Service des eaux AC de Wormeldange

95, rue principale
L-5480 WORMELDANGE

Ref annexe : /

NOS REFERENCES

N° Dossier : 24-05171 N° Echantillon : MB24-24887 / 478591 Date début d'analyse : 11/06/2024

PRELEVEMENT (Si (a) : le prélèvement est réalisé sous accréditation OLAS selon la norme EN ISO 19458.)

Prélevé le : 11/06/2024 à 09:40

Réceptionné le : 11/06/2024 à 13:55

Par : Schiltz Kevin

Par : SONTAG Stéphanie

Apporté par : Nos soins

Divers : /

ECHANTILLON (Toutes les informations fournies par le client et reprises dans ce rapport d'analyse relèvent de sa responsabilité unique.)

Dénomination : AEP-129-104

Lieu : Wormeldange-Haut

T° prélèvement : / °C Purge : oui / yes

Nature Prélèvement : eau / water

Cl2 libre : / mg/l Cl2 total : / mg/l pH : /

Traitement : non / no

Démontage mousseur : oui / yes

Désinfection avant prélèvement : flamme/flame

RESULTATS (La législation de référence ou le cahier des charges du client appliqué pour l'analyse est disponible sur demande.)

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Clostridium perfringens (y compris les spores)	Méthode interne	<1 **	UFC/100ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 36°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Micro-organismes revivifiables à 22°C	EN ISO 6222#*	/	UFC/ml	<1
Coliformes β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1 **	UFC/100ml	<1
Escherichia coli β D-glucuronidase positive	BRD 07/20-03/11#*	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques intestinaux	EN ISO 7899-2#*	<1	UFC/100ml	<1

DECLARATION DE CONFORMITE

Aide à l'interprétation des résultats : <https://www.llucs.lu/documentation-eau/>

Conclusion : L'échantillon d'eau analysé est conforme à la loi du 23 décembre 2022 relative à la qualité microbiologique des eaux destinées à la consommation humaine.

Commentaire :

Observation :

Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

Si le laboratoire n'a pas effectué l'échantillonnage, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.

La conclusion est couverte par l'accréditation uniquement si tous les paramètres analysés sont couverts par l'accréditation.

Les observations et les commentaires repris dans ce rapport ne sont pas couverts par l'accréditation.

La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesures.

Les incertitudes de mesures du laboratoire pour les analyses quantitatives sont disponibles sur demande.

* Paramètres analysés couverts par l'accréditation OLAS // # Paramètres repris dans le champ d'accréditation OLAS.

** Valeur guide : valeur indicative non stricte.

N° = résultat calculé à partir de la dernière dilution effectuée // Ne = Nombre estimé.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.

Référence Qualité : POST-MBE-FORM-002 V10

Date d'émission du rapport : 14/06/2024 à 14:40:50

GUGOLE Pauline
Signataire habilité